

S'INSTALLER EN COLLECTIF

2 Jours

Objectifs de la formation

Bénéficier de l'accompagnement d'un intervenant expert afin de créer une entreprise avec plusieurs sociétaires. Poser des fondations humaines solides pour construire un collectif agricole pérenne.

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire

Contenu

contenu détaillé :

- découvrir les enjeux inhérents à la création et au maintien d'un projet collectif
- définir et valider ensemble les valeurs fondatrices et axes de développement du projet
- connaître et savoir utiliser les outils basiques du faire ensemble pour prévenir les écueils et dépasser les dysfonctionnements au sein du groupe

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

11 oct 2021 01000 BOURG EN BRESSE Blandine JOLY
09:30 - 17:30 (7hrs)

19 oct 2021 01000 BOURG EN BRESSE Blandine JOLY
09:30 - 17:30 (7hrs)

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 10/10/2001

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Cléa CARMILLET
adear01@orange.fr
ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE
Tel. 04 74 45 25 59

Taux de satisfaction : %

Merci d'apporter votre repas.
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre o



Modalités d'accès :